

ACCREDITATION POUR L'ANNÉE 2018

Nom _____ Prénom _____

Qualité (Rédactrice/Rédacteur en chef) _____

Média _____

Mail _____

demande l'accréditation de :

▪ Nom _____ Prénom _____

Tél. portable _____ Courriel _____

1^{ère} demande Renouvellement

Ne souhaite pas recevoir les communiqués

▪ Nom _____ Prénom _____

Tél. portable _____ Courriel _____

1^{ère} demande Renouvellement

Ne souhaite pas recevoir les communiqués

Date _____

Signature _____

Pièces à joindre pour chacun des demandeurs :

- Renouvellement : la photocopie de la carte de presse **2018**¹
- **Ou** 1^{ère} demande : la photocopie de la carte de presse **2018**¹ et une photo d'identité au format jpg.

Les badges 2018 seront remis en main propre par les agents de la salle de presse du Sénat. En cas de renouvellement, le **badge 2017 devra être impérativement rendu aux agents de la salle de presse avant l'attribution de celui de 2018.**

*Document à retourner par mail à Delphine Seillier – Division de la Presse
d.seillier@senat.fr - 01 42 34 25 84*

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

¹ Si le demandeur n'a pas reçu sa carte de presse 2018 à la réception de ce formulaire, merci de bien vouloir patienter jusqu'à son obtention avant d'envoyer le dossier. Les copies des cartes de presse 2017 ne seront pas acceptées. Les délais de délivrance des nouvelles cartes de presse étant souvent longs, les badges 2017 resteront actifs jusqu'au 31 mars 2018.



DIRECTION
DE LA
COMMUNICATION

DIVISION
DE LA PRESSE